0

Like

0

Cave en ligne: Cavissima lève 250 000 euros

Publié le 13 octobre dans Business, Vidéos, Web & Vin Print



Fondée en 2009 par <u>Thierry Goddet</u>, Cavissima vient de réaliser une levée de fonds de 250 000 euros. Cette transaction servira à structurer l'entreprise, développer de nouvelles fonctionnalités et appuyer son déploiement à l'international.

Récompensée à plusieurs reprises (trophées e-commerce, réseau entreprendre, novacité...), Cavissima propose une boutique en ligne associée à un service de stockage sécurisé. Pour constituer sa cave, un client peut soit choisir ses vins lui même, soit laisser <u>John Euvrard</u> – <u>meilleur sommelier de France</u> et partenaire de Cavissima – le faire pour lui.

Côté budget, le site propose des vins de garde à partir de 7 – 8 euros (sur la boutique) et des formules de constitution de cave à partir de 50€HT/mois. Pour chaque bouteille, Cavissima indique la période optimale pour de dégustation (best after – best before).

Au fil des achats sur Cavissima, les vins des clients sont acheminés dans un chai de conservation sécurisé, situé en Côte d'Or (région de Beaune). En fonction de la formule choisie, les frais de stockage sont à partir de 10 centimes par bouteille et par mois et comprenant une assurance à la valeur de remplacement.

Lorsqu'un client souhaite récupérer ses vins, Cavissima assure alors une livraison dans toute la France par porteurs spécialisés en 72h.

Nous avons rencontré Thierry Goddet, afin qu'il nous présente Cavissima et les projets à venir de sa société.

Découvrir le site de Cavissima: www.cavissima.com

Interview réalisée dans les salon de l'Hôtel Concorde Montparnasse

Articles similaires:

- Thierry Desseauve: présentation du guide 2012
- Patriwine, des Grands Crus comme patrimoine financier
- Wine.com, un CA en hausse de 25% et 7% des ventes réalisées à partir de l'iPad
- Nouvelle version du site MeilleursVinsBio.com
- Selec vins, un nouveau site de vente de vins sur internet

Business Vidéos Web & Vin cave en ligne, cavissima, John Euvrard, levée de fonds vin, Thierry Goddet

1 sur 1 13/10/2011 17:01